



Après l'élargissement des produits à recycler dans les bennes et la mise en place de la collecte expérimentale des bio-déchets au Point R avec Pays de Montbéliard Agglomération, la municipalité a décidé de mettre en place un système de recyclage des mégots de cigarettes.

En effet, nous retrouvons beaucoup de mégots au sol autour de l'école, de la salle des fêtes, dans les rues du village et devant les commerces.

Fort de ce constat, un contrat a été signé entre la commune et la société MéGo ! portant sur le recyclage de 10 Kg de mégots. Les mégots de cigarettes collectés seront envoyés à la société MéGo ! pour y être recyclés.

La municipalité recevra un rapport détaillé du bilan environnemental et de l'impact positif lié à cette action.

Le système mis en place :

- Les mégots des cendriers de la salle des fêtes seront collectés au lieu d'être mis à la poubelle
- Des points de collectes seront mis en place dans un premier temps :
 - Devant la boulangerie
 - Au café
 - Au stade
 - Devant le bâtiment des employés communaux où chacun pourra y déposer les siens

Quelques chiffres alarmants :

66% des mégots finissent dans la nature, sur les trottoirs, dans les égouts !

Il faut plus de **15 ans**
pour qu'un mégot se dégrade complètement.



Et il polluera 500 litres d'eau.



Précurseur dans ce domaine, la municipalité invite toutes les personnes à s'engager en faveur de l'environnement et à participer à cette campagne pour la propreté de notre village.

Arrêtons de jeter les mégots partout, changeons nos habitudes, prenons soin de notre planète.

« Nous n'héritons pas de la terre
de nos parents, nous l'empruntons
à nos enfants »

